



Principales régions concernées :  
**Haut de France**



 Bassins de production  
 Localisation du porteur de projet

**Points forts en rapport avec les critères du Fonds Avenir Bio :**

- Plusieurs partenaires engagés
- Sécurisation de la production céréalière en Bio

### Structuration de la filière céréales biologiques en Haut-de-France via le développement et la modernisation des capacités de stockage

Le projet vise à la mise en place site de stockage de céréales bio afin de pouvoir répondre à une demande qui devrait augmenter du fait de l'arrêt de certaines productions de la région Hauts-de-France au profit de céréales. Ces objectifs principaux sont :

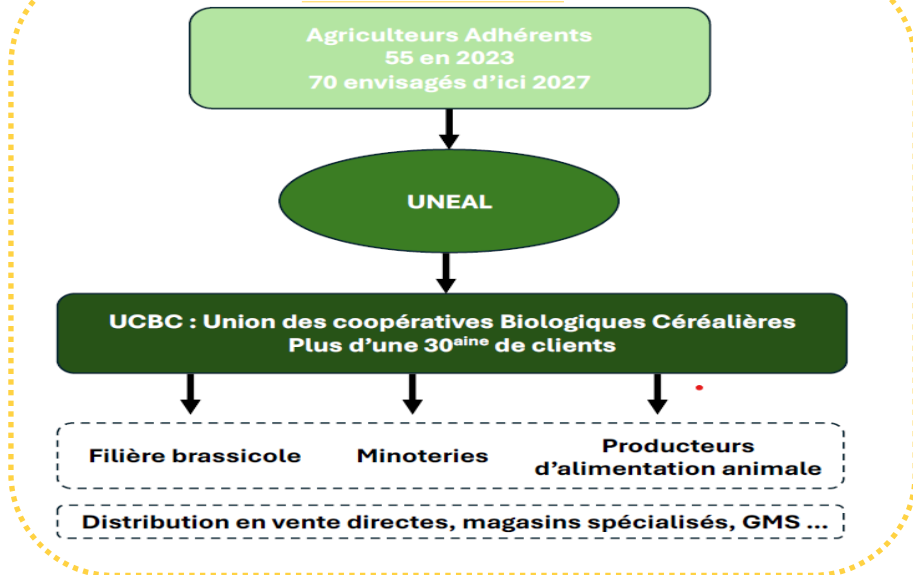
- Augmenter les capacités de stockage de céréales bio permettant ainsi de limiter le déclassement,
- Moderniser les installations et améliorer la qualité de stockage et donc la qualité des produits,
- Participer à la pérennisation de la filière bio,
- Maintenir un revenu suffisant pour les agriculteurs et sécuriser leur production.

**Le porteur de projet :** UNEAL

**Partenaires associés :** l'EARL des Jardins, l'EI RENARD Philippe, la SCEA Deswarte, l'Union des Coopératives Biologiques Céréalières, la Chambre Régionale d'Agriculture des Hauts de-France et la Brasserie Castelain.

**Le projet se déroulera du 13 mars 2024 au 31 mars 2026**

#### SCHÉMA DE FILIÈRE



**Le projet, d'un montant total d'investissements de 614 013€, sera financé par le Fonds Avenir Bio, à hauteur de 397 718€.**